

**CONSORT NT**

Société anonyme au capital de 1.760.980 €

Siège social : Immeuble CAP Etoile – 58 boulevard Gouvion Saint Cyr – 75017 Paris

389 488 016 RCS Paris

(la « Société »)

**RAPPORT DE GESTION INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE AINSI QUE LE  
RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EN DATE DU 30 JUIN 2022  
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société et du Groupe Consort NT durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de vous soumettre l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés dudit exercice, et l'affectation du résultat de celui-ci.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Ceci étant précisé, il est exposé ce qui suit :

**1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CONSORT NT DURANT L'EXERCICE ECOULE**

**1.1 La société Consort NT**

**1.1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'activité de la Société consiste essentiellement à intervenir en tant que « mandant » pour le compte de ses filiales dans les référencements vis-à-vis des clients majeurs du Groupe Consort NT.

La crise sanitaire Covid-19 avait eu des conséquences très importantes en 2020 sur l'activité de la Société, ses effets se sont poursuivis avec des conséquences plus limités.

**1.1.2 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

La situation de l'endettement de la Société est présentée au paragraphe 5.2. (b) du présent rapport.

Par ailleurs, il n'y a aucun endettement externe au Groupe contracté par la Société.

### 1.1.3 Prêts interentreprises

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, nous vous informons que la Société n'a consenti aucun prêt interentreprises.

### 1.1.4 Délais de paiement

L'article L. 441-10 du Code de commerce dispose que :

- sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues ne peut dépasser trente jours après la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée ;
- le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser soixante jours après la date d'émission de la facture. Par dérogation, un délai maximal de quarante-cinq jours fin de mois après la date d'émission de la facture peut être convenu entre les parties, sous réserve que ce délai soit expressément stipulé par contrat et qu'il ne constitue pas un abus manifeste à l'égard du créancier. En cas de facture périodique, au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts, le délai convenu entre les parties ne peut dépasser quarante-cinq jours après la date d'émission de la facture.

Au sein de la Société, sauf cas particulier, tous les paiements ont été fixés à 30 jours fin de mois à compter de la date figurant sur la facture fournisseur.

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, je dois vous fournir les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs et clients.

Néanmoins, nous sommes dans l'impossibilité matérielle de vous fournir ces renseignements, l'éditeur comptable n'ayant pas fourni à la date du présent rapport de gestion le module permettant de faire cette extraction

### 1.1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le niveau d'activité de la Société est le reflet du niveau d'activité du Groupe Consort NT. Ce point est détaillé au point 1.2.5 du présent rapport.

### 1.1.6 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Je vous informe qu'une promesse de vente d'un bien immobilier et d'emplacements de stationnement situés 4 à 6 rue d'Orléans, 1 rue Royale et 1 à 7 avenue du Palais à Saint-Cloud (92210) a été signée le 14 mars 2022.

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

### 1.1.7 Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a comptabilisé aucune dépense en matière de recherche et de développement au cours du dernier exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous vous renvoyons toutefois au point 1.2.6 du présent rapport concernant l'activité développée en matière de recherche et de développement par le Groupe Consort NT.

### 1.1.8 Description des principaux risques et incertitudes

Nous n'avons pas connaissance à ce jour de l'existence de situations particulières de risques ou d'incertitudes auxquelles notre Société pourrait être confrontée au titre de l'exercice en cours, à l'exclusion des risques liés à la crise sanitaire actuelle évoquée dans le point 1.1.1.

### 1.1.9 Utilisation des instruments financiers

Néant.

## 1.2 Le Groupe Consort NT

### 1.2.1 Présentation du Groupe Consort NT

Nous vous rappelons que la Société détient les titres des sociétés visées au point 2.

### 1.2.2 Situation et évolution de l'activité du Groupe Consort NT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

- La crise sanitaire Covid-19 avait eu des conséquences très importantes en 2020 sur l'activité du Groupe Consort NT, ses effets se sont poursuivis avec des conséquences plus limitées.

La hausse du chiffre d'affaires du Groupe Consort NT de 5 M€ ne suffit pas à revenir au niveau d'activité avant Covid-19 de l'année 2019 (145 M€).

Les filiales du Groupe Consort NT ont bénéficié de 971 K€ de remboursement de chômage partiel.

La société Consort France a procédé en 2021 à un remboursement partiel de 23 % du prêt garanti par l'Etat (« PGE ») obtenu en 2020 et a opté pour un étalement sur 5 ans du solde.

Au 31 décembre 2021, le Groupe Consort NT n'a aucune dette dont les échéances ont été reportées.

- Opérations intra-groupe

#### ***Fusion-absorption de la société Altea-Conseil***

Le 13 mai 2021, la société Consort France a acquis 500 actions représentant 100% du capital et des droits de vote de la société Altea-Conseil (dont le RCS était 501 660 849 RCS Lille Métropole), société du Groupe Consort.

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société Consort France en date du 30 juin 2021, il a été décidé la fusion-absorption de la société Altea-Conseil par la société Consort France et constaté la dissolution sans liquidation de la société Altea-Conseil au 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 00 h 00.

#### ***Fusion-absorption de la société KEARA***

Le 21 juillet 2021, la société Consort France a acquis 81.723 actions représentant 100% du capital et des droits de vote de la société KEARA (dont le RCS était 840 645 634 RCS Paris), société du Groupe Consort.

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société Consort France en date du 30 septembre 2021, il a été décidé la fusion-absorption de la société KEARA par la société Consort France et constaté la dissolution sans liquidation de la société KEARA au 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 00 h 00.

### 1.2.3 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe CONSORT NT

#### 1.2.3.1 *Commentaires sur le compte de résultat*

L'exercice 2021 se traduit par une hausse du chiffre d'affaires consolidé qui passe de 135.598 K€ en 2020 à 140.549 K€ en 2021.

Le résultat net (part du Groupe Consort NT) s'établit 6.773 K€ en 2021 contre à 3.716 K€ au titre de l'exercice précédent.

#### 1.2.3.2 *Commentaires sur le bilan*

L'actif immobilisé s'établit à 4.792 K€ à la fin de l'exercice contre 2.367 K€ en 2020.

La trésorerie active représente 24.024 K€ au 31 décembre 2021 contre 23.014 K€ au 31 décembre 2020.

Les capitaux propres du Groupe Consort NT ressortent à 32.744 K€ au 31 décembre 2021, ce qui représente plus de 40 % du total du bilan.

#### 1.2.3.3 *Commentaires sur la situation financière du Groupe Consort NT et l'état de l'endettement*

- Hausse du chiffre d'affaires de 3,65 %,
- Résultat d'exploitation en hausse de 54,78 %,
- Capitaux propres représentant 40,75 % du total du bilan,
- Trésorerie active représentant 29,90 % du total du bilan.

### 1.2.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

### 1.2.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité des entités du Groupe Consort NT à poursuivre leur exploitation. Les sociétés du Groupe Consort NT n'anticipent pas, à ce stade, de difficultés à poursuivre leur activité au cours des 12 prochains mois et au-delà.

### 1.2.6 Activité en matière de recherche et de développement

Au titre des projets d'innovation pour le compte de ses clients, le Groupe Consort NT bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche. L'innovation reste un axe de développement important du Groupe Consort NT avec le développement de la digitalisation de nos offres de services, notamment le Service Desk Digital et le RPA (robotisation).

### 1.2.7 Description des principaux risques et incertitudes

Les risques sociaux sont correctement appréhendés dans les comptes.

Les provisions pour risques et charges ressortent à 762 K € au 31 décembre 2021 contre 731K € au 31 décembre 2020.

Ces provisions sont principalement constituées pour faire face à des risques sociaux (risques prud'homaux, risques divers liés au personnel).

En ce qui concerne les risques liés à la crise sanitaire actuelle, nous vous renvoyons au paragraphe 1.2.2 du présent rapport.

## 2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

### 2.1 Présentation des filiales et participations

#### 2.1.1 **CONSORT MAROC**

Nous vous rappelons que la Société détenait au 31 décembre 2021 1.000 parts sociales représentant 100% du capital et des droits de vote de la société Consort Maroc, société de droit marocain dont le siège social est situé Avenue des Nations Unies, Rue Innaouen, Avenue Omar Ibn Khattab et Avenue Abtal à Rabat (Maroc).

La société Consort Maroc a été créée en 2008 en vue de fournir des prestations de services en infogérance.

Aux termes des décisions extraordinaires prises par l'associé unique de la société Consort Maroc en date du 17 mars 2022, il a été notamment :

- décidé l'augmentation de capital social, par incorporation des reports à nouveaux, d'un montant de 400.000 Dirhams, pour le porter de 100.000 à 500.000 Dirhams, par la création de 4.000 parts sociales nouvelles et constaté la réalisation de ladite augmentation de capital, et
- décidé de transférer le siège social Avenue des Nations Unies, Rue Innaouen, Avenue Omar Ibn Khattab et Avenue Abtal à Rabat (Maroc).

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 4029 k € contre 2.737 k € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 313 k € contre 209 k € au titre de l'exercice précédent.

#### 2.1.2 **CONSORT ITALIA**

La Société détient 100% du capital et des droits de vote de la société Consort Italia, société à responsabilité limitée de droit italien au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo (Italie). Consort Italia a été créée en vue de développer l'offre de services informatiques de Consort NT en Italie.

La société Consort Italia est en sommeil et n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est proche de l'équilibre comme celui de 2020.

### 2.1.3 CONSORT FRANCE

La Société détient 100% du capital social et des droits de vote de la société Consort France, société par actions simplifiée au capital de 1.851.850 €, ayant son siège social situé Immeuble Cap Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr – 75017 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 418 827 655, soit la totalité des 84.175 actions composant le capital social.

Les principaux chiffres de la société Consort France pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont les suivants :

	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Chiffre d'affaires	137.884.984 €	132.833.092 €
Résultat d'exploitation	3.722.911 €	1.462.042 €
Capitaux propres	18.492.914 €	17.709.244 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à 139.105.841 € contre 133.468.511 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élevait à 1.766 personnes contre 1.844 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 69.724.931 € contre 68.605.037 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 29.101.775 € contre 28.317.274 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 135.382.930 € contre 132.006.469 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.722.911 € contre 1.462.042 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 9.293 €, il s'établit à 3.732.204 € contre 1.454.049 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de (675.303) €, correspondant principalement à des risques et indemnités de départ de salariés considérées comme exceptionnelles de par leur montant individuel significatif et/ou leur caractère non récurrent,
- de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 433.158 €,
- et d'un impôt sur les sociétés de (1.106.052) € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 3.729.795 € contre un bénéfice de 1.018.107 € au titre de l'exercice précédent.

#### 2.1.4 CONSORT R & D

La Société détient 90 % du capital social et des droits de vote de la société Consort R&D, société par actions simplifiée au capital de 460.000 euros, ayant son siège social Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 430 195 271, soit 4.140 actions sur les 4.600 actions composant le capital social.

Les principaux chiffres de la société Consort R&D pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont les suivants :

	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Chiffre d'affaires	993.767 €	1.844.063 €
Résultat d'exploitation	1.768 €	159.500 €
Capitaux propres	2.141.481 €	2.011.321 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.059.731 € contre 1.860.371 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élevait à 11 personnes contre 14 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 578.474 € contre 691.256 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 253.970 € contre 243.094 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.057.963 € contre 1.700.872 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 1.906 €, il s'établit à 3.674 € contre 159.716 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel nul,
- d'un impôt sur les sociétés de (126.486) € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 130.160 € contre un bénéfice de 145.901 € au titre de l'exercice précédent.

#### 2.2 Présentation des succursales

La Société dispose de succursales situées à Puteaux, Nantes et Toulouse.

#### 2.3 Prise ou cession de participation – Prise de contrôle

La Société n'a cédé ni pris aucune participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

#### 2.4 Participations croisées et actions d'autocontrôle

Il n'existe aucune participation croisée ni action d'autocontrôle.

## **2.5 Etat récapitulatif des opérations sur les titres des dirigeants**

Néant.

## **3. CAPITAL SOCIAL**

### **3.1 Capital social**

Le capital social s'élève à 1.760.980 € et est divisé en 2.201.225 actions de 0,80 € chacune intégralement libérées et de même catégorie.

Les actions de la Société sont inscrites à la cote du marché Euronext Access.

Conformément aux dispositions des statuts, toutes les actions émises par Consort NT sont nominatives.

Le capital de la Société est détenu à hauteur de 99,46 % par la société Consort NT Holding, société par actions simplifiée au capital de 41.715.124 €, dont le siège social est situé Immeuble CAP Etoile, 58 boulevard Gouvion Saint Cyr - 75017 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 813 732 526, à hauteur de 0,54% par le public au 31 décembre 2021.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, sans interruption.

### **3.2 Opération sur le capital**

Aucune opération n'est intervenue sur le capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### **3.3 Opération de la Société sur ses propres titres**

La Société n'a procédé à aucune opération sur ses propres titres au cours de l'exercice écoulé.

La Société ne détient aucune action propre à son actif circulant.

## **4. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, ne détenaient pas au 31 décembre 2021, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de la Société dans le cadre des dispositifs visés à l'article L. 225-102 alinéa 1 du Code de commerce.



## 5. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE CONSORT NT ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

### 5.1 Présentation des comptes annuels et résultats

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Les méthodes de présentation et d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à celle de l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que la Société a intégré un périmètre d'intégration fiscale élargi au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (l'entité intégrante étant dorénavant la société Consort Group (840 798 136 RCS Paris)).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 30.097.115 € contre 36.707.958 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 18 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 33.622.224 € contre 40.227.596 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 1 personne comme pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 190.412 € contre 124.901 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales y afférent s'élève à 81.934 € contre 53.132 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 30.233.783 € contre 36.940.143 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.388.441 € contre 3.287.453 € au titre de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 2.955.651 €, il s'établit à 6.344.092 € contre 6.266.242 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de (282.051) €,
- et d'un impôt sur les sociétés de 794.823 € sur l'exercice,

l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 5.267.218 € contre un bénéfice de 5.335.632 € au titre de l'exercice précédent.

## 5.2 Présentation du bilan

### (a). Evolution de l'actif

<u>ACTIF IMMOBILISE (en euros)</u>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Immobilisations incorporelles nettes	6.860	6.860
Immobilisations corporelles nettes	503.695	555.591
Immobilisations financières	5.242.857	5.319.073
<b>TOTAL</b>	<b>5.753.413</b>	<b>5.881.524</b>

<u>ACTIF CIRCULANT (en euros)</u>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Créances clients et comptes rattachés	6.086.706	6.094.101
Autres créances	9.359.867	11.466.153
Disponibilités	8.567.546	7.835.734
Charges constatées d'avance	252	172
<b>TOTAL</b>	<b>24.014.372</b>	<b>25.396.160</b>

<b>ACTIF (en euros)</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29.767.784</b>	<b>31.277.685</b>

### (b). Evolution du passif

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (en euros)</b>	<b>16.818.577</b>	<b>15.494.274</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<u>DETTES (en euros)</u>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Emprunts et dettes financières divers	33.381	33.381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.657.186	12.445.286
Dettes fiscales et sociales	1.256.189	1.331.532
Autres dettes	1.002.451	1.973.212
<b>TOTAL</b>	<b>12.949.207</b>	<b>15.783.411</b>

<b>PASSIF (en euros)</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29.767.784</b>	<b>31.277.685</b>

### 5.3 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 5.267.218,45 €.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

-	Bénéfice de l'exercice.....	5.267.218,45 €
-	Report à nouveau.....	8.805.324,80 €

**Soit un bénéfice distribuable de..... 14.072.543,25 €**

-	Affecté à hauteur de : .....	3.962.205 €
	A titre de dividendes	
	Soit 1,80 euros par action	
-	Affecté pour le solde : .....	10.110.338,25 €
	au compte « Report à nouveau »	
	dont le solde serait porté à 10.110.338,25 €	

**Total..... 14.072.543,25 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 12.856.372,19 €.

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du 6 juillet 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code général des impôts, les dividendes versés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, à une personne physique domiciliée fiscalement en France, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 12,8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2%, soit une taxation globale au taux de 30% (hors contribution sur les hauts revenus au taux de 3% ou 4% selon les cas).

L'imposition forfaitaire au taux de 12,8% est applicable de plein droit, sauf option pour l'imposition selon pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option est expresse, irrévocable et globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU. En cas d'option en ce sens, ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8% non libératoire, prévu à l'article 117 quater, I-1 du Code général des impôts, est perçu à titre d'acompte l'année de versement du dividende.

Ce prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire est imputable sur l'impôt sur le revenu dû (PFU ou, sur option, selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu) au titre de l'année de perception du dividende. L'excédent est éventuellement restitué.

Ce prélèvement est effectué par l'établissement payeur des dividendes s'il est situé en France.

Cependant, les personnes physiques bénéficiaires des distributions qui appartiennent à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 € ou 75.000 € selon les cas (contribuables célibataires, divorcés ou veufs ou bien contribuables soumis à une imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement.

Conformément aux dispositions de l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée par le bénéficiaire des revenus, sous sa seule responsabilité, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des dividendes auprès de la personne assurant le paiement des dividendes. Cette demande peut prendre la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le bénéficiaire des dividendes indique que le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur à 50.000 € ou 75.000 €, selon les cas (cf. supra).

La présentation d'une attestation sur l'honneur erronée ou irrégulière au regard du revenu fiscal de référence susvisé entraîne l'application d'une amende égale à 10% du montant des prélèvements dont le bénéficiaire aurait été dispensé à tort (CGI article 1740-OB).

Le montant brut des dividendes reçus par ces personnes physiques donne également lieu à des prélèvements sociaux (CSG, CRDS et autres contributions liées) à un taux global de 17,2%. Ces prélèvements sociaux sont effectués à la source de la même manière que le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8% et ne sont pas déductibles du revenu imposable.

Toutefois, pour les contribuables ayant opté pour l'imposition de leurs dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu, la CSG est déductible à hauteur de 6,8 % du revenu imposable de l'année de son paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et le montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40%, dans les conditions de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020
Dividende par action	1,80 €	1,80 €	1,80 €
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% :			
- Montant par action	1,80 €	1,80 €	1,80 €
- Nombre d'actions rémunérées (actions toutes de même catégorie)	2.201.225	2.201.225	2.201.225
- Montant total	3.962.205 €	3.962.205 €	3.962.205 €

#### 5.4 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin de constater qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code, n'a été engagée au cours de l'exercice.

#### 5.5 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Figure en **Annexe 5.5** du présent rapport, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, alinéa 2, du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## 6. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

### 6.1 Le compte de résultat consolidé

Les chiffres significatifs sont les suivants :

<i>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</i>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Chiffre d'affaires net	140.549 K€	135.598 K€
Résultat d'exploitation	9.149 K€	5.911 K€
Résultat financier	20 K€	28 K€
Résultat exceptionnel	(932) K€	(1.011) K€
Résultat net de l'ensemble consolidé	6.794 K€	3.731 K€

### 6.2 Le bilan consolidé

Les évolutions significatives du bilan consolidé sont résumées ci-après :

<i>ACTIF CONSOLIDE</i>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Actif immobilisé	4.792 K€	2.367 K€
Stocks et encours	-	-
Clients et comptes rattachés	32.245 K€	32.585 K€
Autres créances et comptes de régularisation	19.029 K€	19.083 K€
Disponibilités	24.024 K€	23.014 K€
<i>PASSIF CONSOLIDE</i>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Capitaux propres (part du groupe)	32.744 K€	29.336 K€
Intérêts minoritaires	222 K€	201 K€
Dettes financières	8.145 K€	10.615 K€
Provisions	794 K€	776 K€
Fournisseurs et comptes rattachés	7.498 K€	7.110 K€
Autres dettes et comptes de régularisation	30.945 K€	29.078 K€

### 6.3 Proposition d'approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

## **7. CONVENTIONS DES ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous demandons de bien vouloir :

- approuver les conventions réglementées au sens de l'article L. 225-38 du Code de commerce conclues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- de prendre acte de la poursuite au cours de l'exercice écoulé de conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce conclues et autorisées ou ratifiées au titre d'un précédent exercice.

Votre commissaire aux comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

## **8. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Nous vous présentons ci-après notre rapport sur le gouvernement d'entreprise lequel est inclus dans le présent rapport de gestion conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### **8.1 Liste des mandats et fonctions**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 1° du Code de commerce, nous vous présentons, en **Annexe 8.1**, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société durant l'exercice.

### **8.2 Convention conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une société contrôlée**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 2° du Code de commerce, il doit être mentionné, sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

La liste des conventions visées à l'article L. 225-37-4 2° et conclues ou renouvelées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 figure en **Annexe 8.2** du présent rapport.

### **8.3 Informations relatives aux délégations de pouvoirs et de compétence en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration**

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune délégation de compétence ou de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et 2 du Code de commerce, ni n'est en cours de validité.

### **8.4 Modalités d'exercice de la direction générale**

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4 4° du Code de commerce, nous vous informons que lors de sa réunion du 30 juin 2020, le conseil d'administration s'est prononcé sur les modalités d'exercice de la direction générale de la Société et a décidé que le président

du conseil d'administration continuera à assumer également les fonctions de directeur général de la Société.

#### **8.5 Information concernant les mandataires sociaux de la Société**

Vous trouverez ci-après un tableau des mandats au sein de la Société.

<b>Mandataires sociaux</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Renouvellement</b>
<b>M. Jason GUEZ</b>	Administrateur	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
	Président directeur général	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
<b>M. Elie COHEN</b>	Administrateur	AGOA à tenir en 2025 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
	Directeur général délégué	AGOA à tenir en 2025 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
<b>Mme Sonia GUEZ</b>	Administrateur	AGOA à tenir en 2026 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Nous vous précisons que Messieurs Jason GUEZ et Elie COHEN n'ont perçu aucune rémunération au titre de leur mandat respectif de président directeur général et directeur général délégué.

#### **8.6 Information concernant les commissaires aux comptes de la Société**

Nous vous informons que les mandats de commissaire aux comptes de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, titulaire, et de Monsieur Eric GUEDJ, suppléant, viendront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### **8.7 Information relatives aux opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 et des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce**

Nous vous informons qu'aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société n'a été attribuée aux mandataires sociaux de cette dernière. De même, aucune action de la Société n'a été attribuée gratuitement aux mandataires sociaux de cette dernière.

### **9. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE**

L'article L. 225-102-1 du Code de commerce dispose que :

*« I. – Une déclaration de performance extra-financière est insérée dans le rapport de gestion prévu au deuxième alinéa de l'article L. 225-100, lorsque le total du bilan ou le chiffre d'affaires et le nombre de salariés excèdent des seuils fixés par décret en Conseil d'Etat.*

*II. – Les sociétés mentionnées au I qui établissent des comptes consolidés conformément à l'article L. 233-16 sont tenues de publier une déclaration consolidée de performance extra-financière lorsque le total du bilan ou du chiffre d'affaires et le nombre de salariés de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation excèdent les seuils mentionnés au I. »*

Conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1 et R. 225-104 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons en **Annexe 9** les informations sociales, environnementales et sociétales prévues par les lois et règlements en vigueur.

**10. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 ET DES ARTICLES L. 225-197-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous informons qu'aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société n'a été attribuée aux salariés de cette dernière. De même, aucune action de la Société n'a été attribuée gratuitement aux salariés de cette dernière.

**11. QUITUS**

Enfin, il vous sera proposé de donner quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à Monsieur Jason Guez, président directeur général, et à Monsieur Elie Cohen, directeur général délégué.

Il vous sera également proposé de donner quitus aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

\* \* \*

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**Le conseil d'administration**



**ANNEXE 5.5****CONSORT NT****TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 760 980	1 760 980	1 760 980	1 760 980	1 760 980
Nombre d'actions					
- ordinaires	2 201 225	2 201 225	2 201 225	2 201 225	2 201 225
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	30 097 115	36 707 958	48 246 465	52 652 925	52 099 758
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	6 218 846	6 457 678	6 844 169	7 305 415	6 792 604
Impôts sur les bénéfices	794 823	902 176	1 073 834	1 268 702	1 120 994
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	156 805	219 870	361 825	400 175	467 652
Résultat net	5 267 218	5 335 632	5 408 509	5 636 538	5 203 958
Résultat distribué		3 962 205	3 962 205	3 962 205	3 962 205
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot, amortissements, provisions	2,46	2,52	2,62	2,74	3,22
Résultat après impôt, participation dot, amortissements et provisions	2,39	2,42	2,46	2,56	2,96
Dividende attribué	0	1,8	1,8	1,8	2,25
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	1	1	1		1
Masse salariale	190 412	124 901	180 247	137 983	146 221
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	81 934	53 132	76 202	64 604	68 698

ANNEXE 8.1

CONSORT NT

LISTE DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-37-4 (2°) DU CODE DE COMMERCE

<u>Cocontractants</u>	<u>Objet</u>	<u>Date de conclusion</u>
CONSORT GROUP, CONSORT NT HOLDING, CONSORT NT, CONSORT FRANCE, CONSORT R&D, CONSORT MAROC, CONSORT ITALIA, CONSORT LUXEMBOURG SA (LUXEMBOURG), ALTEA CONSEIL (BELGIQUE), GROUPE CONSORTIA, CONSORTIA ET CONSORT CANADA INC. (CANADA), CONSORT DEUTSCHLAND GMBH (ALLEMAGNE), CONSORT BELGIUM, CONSORT SWITZERLAND, NEADZ	Convention de trésorerie	Date de conclusion de la convention initiale : 4 novembre 2019  Un an renouvelable par tacite reconduction
CONSORT GROUP  CONSORT FRANCE	Contrat de sous sous-location	Date de conclusion : 25 janvier 2021  Effet au : 1er décembre 2020
CONSORT NT HOLDING  CONSORT FRANCE	Acte de cession de 500 actions de la société ALTEA CONSEIL	13 mai 2021
CONSORT NT HOLDING  CONSORT FRANCE	Acte de cession de 81.723 actions de la société KEARA	21 juillet 2021

## ANNEXE 8.2

### CONSORT NT

#### LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES AU SEIN DU GROUPE ET HORS GROUPE (ARTICLE L. 225-37-4 (1°) DU CODE DE COMMERCE) AU 31 DECEMBRE 2021

##### **Monsieur Jason GUEZ :**

- Gérant de la société K-Rimone (SARL),
- Président du comité stratégique de la société K-Rimone (SARL),
- Membre du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort NT Holding (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort France (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consort R&D (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Neadz (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Groupe Consortia (SAS),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), président de la société Consort Group (SAS), elle-même président de la société Consortia (SAS),
- Président de la société Consort Team (SAS),
- Président de la société Consort Management (SAS),
- Président directeur général et administrateur de la société Consort NT (SA),
- Co-gérant de la société SCI Fuguez (société civile immobilière),
- Représentant légal de la société K-Rimone (SARL), elle-même président de la société K@eve (SAS),
- Gérant de la société K-Rimone (SARL), elle-même président de la société Stories Business Center (SAS),
- Co-gérant de la société Consort Maroc (SARL),
- Gérant de la société Altea Conseil (SPRL),
- Administrateur de la société Consort Belgium (SA),
- Administrateur de la société Consort Canada inc.,
- Administrateur président de la société Consort Switzerland (SA),
- Directeur général de la société Consort Italia,
- Représentant légal de la société Gazelle Elegance (Portugal)

**Monsieur Elie Cohen :**

- Directeur général de la société Consort Group (SAS),
- Membre du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Membre du comité stratégique de la société K-Rimone (SARL),
- Administrateur de la société Consort NT (SA),
- Directeur général délégué de la société Consort NT (SA),
- Co-gérant de la société Consort Maroc (SARL),
- Administrateur de la société Consort Belgium (SA),
- Administrateur de la société Consort Luxembourg,
- Administrateur de la société Consort Canada inc.

**Madame Sonia Guez :**

- Membre du comité de surveillance de la société Consort Group (SAS),
- Administrateur de la société Consort NT (SA),
- Gérante de la société Opening (société civile),
- Gérante de la société See You Soon (SARL).

ANNEXE 9

CONSORT NT

DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE